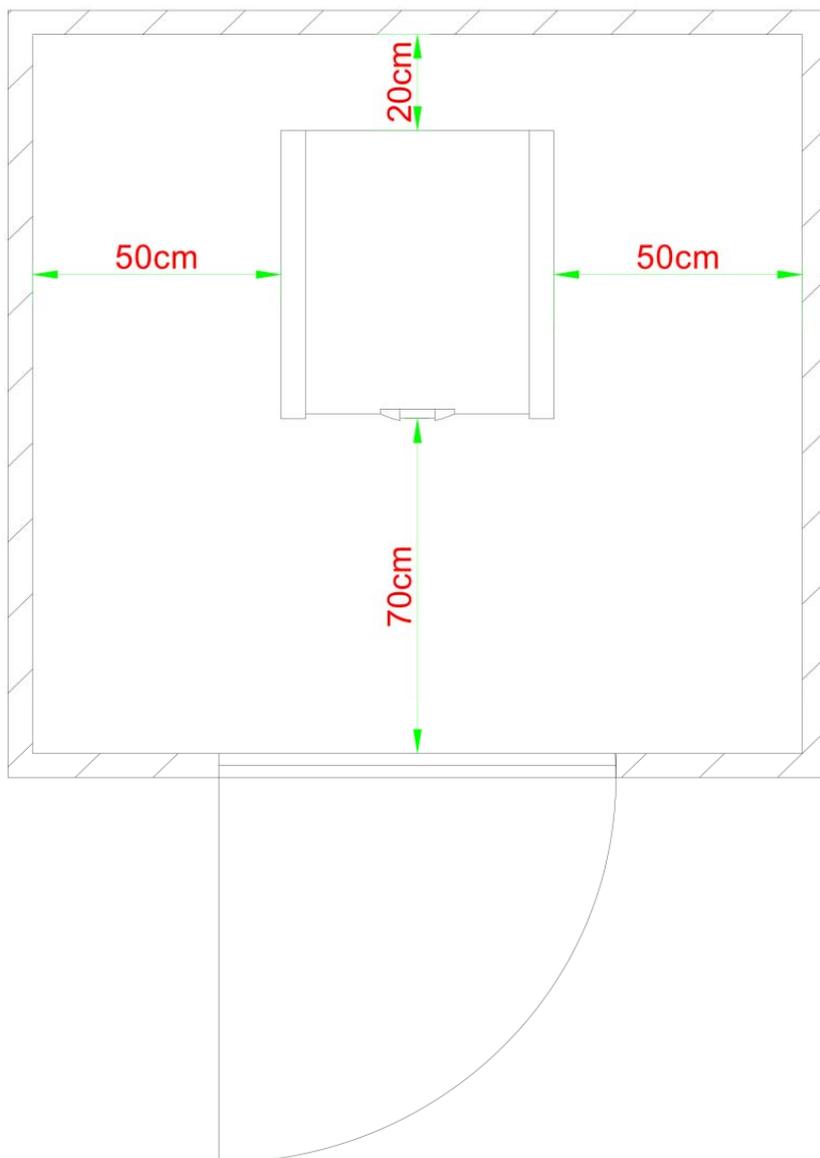


Nom de l'appareil

Unité intérieure LWSE-V 06 - 33



Le lieu de pose de la pompe à chaleur peut se faire dans tous les locaux secs et non soumis au gel. Les chambres à coucher ou de repos ne doivent pas être à proximité de la chaufferie. La pose doit se faire sur un sol plat et horizontal. La grandeur du local doit être au moins de 4m² par pompe à chaleur, respectivement de 6m² pour une pompe à chaleur, un réservoir tampon et un chauffe-eau. Un local trop grand est à éviter car il peut officier comme caisse de résonance. Pour les installations dans l'industrie ou des locaux sans fenêtre à l'extérieur, il faut absolument prévoir une ventilation correspondante selon les normes.

Distance minimale:

L'endroit de la pose de l'appareil est à choisir de telle façon, que l'utilisation et le travail du service après-vente soient possibles. Un espace latéral de 50cm et un espace arrière de 20cm ainsi qu'un espace avant de 70cm doivent être maintenus.